

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES EAUX DE BALLENS-BEROLLE-MOLLENS

AUX MEMBRES DU CONSEIL
INTERCOMMUNAL DE L'AIEBBM

Mollens, le 29 septembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à la séance du Conseil intercommunal de l'AIEBBM le

Mercredi 13 octobre 2021 à 20h00 Au foyer de la grande salle de Ballens (entrée côté église)

Ordre du jour

- 1. Salutations
- 2. Appel
- 3. Assermentations / Démissions
- 4. Election d'un membre de la commission de gestion et d'un scrutateur suppléant
- 5. Approbation de l'ordre du jour
- 6. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 avril 2021
- 7. Préavis No 2/2021 Demande d'autorisations générales pour la législature 2021-2026
 - Rapport de la commission de gestion
- 8. Préavis No 3/2021 Budget de fonctionnement pour l'année 2022
 - Rapport de la commission de gestion
- 9. Communications du Comité de Direction
- 10. Propositions individuelles et divers

Au nom du Bureau du CI AIEBBM



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES EAUX DE BALLENS-BEROLLE-MOLLENS

COVID-19

En raison des directives émises par le Conseil Fédéral, le port du masque est obligatoire pendant toute la séance et nous vous remercions de respecter les règles de distanciation physique.

Distribution et absence

Cette convocation et ses annexes, sont adressées aux 18 membres de la commission.

Les délégués sont d'office convoqués.

Les délégués suppléants reçoivent tous les documents pour leurs dossiers. Ils devront éventuellement être présents à la séance si le délégué est absent.

Le délégué a la responsabilité de contacter son suppléant, afin d'être remplacé.

Annexes

Procès-verbal de la séance du 22 avril 2021 Préavis No 2/2021 – Demande d'autorisation générales pour la législature 2021-2026 Préavis No 3/2021 – Budget de fonctionnement pour l'année 2022 Budget par ordre administratif